

France: Services informatiques

DIE-B24-07581-MV - Infogérance des centres de calcul du CEA

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: DIE-B24-07581-MV - Infogérance des centres de calcul du CEA

Description: Les prestations correspondent à la réalisation de l'infogérance en environnement HPC (high performance computing) comprenant: - Lot 1 : Infogérance de l'exploitation des Centres de Calcul du CEA - Lot 2 : Infogérance de l'administration des Centres de Calcul du CEA - Lot 3 : Infogérance du support applicatif des Centres de Calcul du CEA - Lot 4 : Infogérance de la maintenance applicative et du développement logiciel pour les Centres de Calcul du CEA

Identifiant de la procédure: 0cdc7c55-ddff-42f2-bf7c-9f9a09f4200b

Identifiant interne: DIE-B24-07581-MV

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Arpajon

Code postal: 91297

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: Présentation des candidatures : Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : - le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; - le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du

ou de leurs responsables ». Le présent avis et les documents de la consultation doivent être retirés sur <https://www.marches-publics.gouv.fr> Il est également possible de s'inscrire sur cette plateforme afin de répondre de façon électronique en suivant les étapes suivantes qui sont décrites sur le guide d'utilisation en ligne (rubrique Aide) : - Se connecter à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> - Compléter le formulaire et valider

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: Les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur sont prévus à l'article L2141-5 du code de la commande publique

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 : Infogérance de l'exploitation des centres de calcul du CEA

Description: Les Prestations du lot 1 se décomposent en deux postes : - Poste A : infogérance de l'exploitation et du support aux utilisateurs du Complex de Calcul Ouvert - Poste B: infogérance de l'exploitation et du support aux utilisateurs du Centre de Calcul Mutualisé de Défense Ces postes comprennent : - Des prestations principales (service d'assistance aux utilisateurs, exploitation des systèmes, réalisation de changements spécifiques et gouvernance de la prestation) - Des prestations connexes (prestations d'études, de mise e oeuvre de changements majeurs, d'analyse et de développements logiciels) - Des prestations d'astreintes et d'interventions occasionnelles planifiées

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: Le présent marché est conclu à compter du 1er octobre 2026 pour une durée ferme de 51 mois prolongeables trois fois par période de 12 mois. Il se décompose comme suit : - Phase 1 : une phase d'observation (3 mois) - Phase 2 : une phase opérationnelle (48 mois) - Phase 3 (option 1) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 2, - Phase 4 (option 2) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 3, - Phase 5 (option 3) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 4, - Phase 6 (option 4) : réversibilité (6 mois avant la fin de la durée d'exécution de la prestation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Arpajon

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Durée: 87 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité économique : Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres : les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; pour information un extrait Kbis ou équivalent une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; le chiffre d'affaire global et le CA concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique. Le DC4 du CEA est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité technique : Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : un dossier de présentation de l'entreprise (et des cotraitants en cas de groupement) précisant les moyens humains et matériels, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, - l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité), un dossier précis et détaillé des références (au cours des 3 dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu, Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Si le candidat est soumis à l'article L.22925 du code de l'environnement, il est invité à remettre une attestation précisant que le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise a bien été établi et publié pour l'année N1. La communication du BEGES doit impérativement être effectuée en utilisant le site internet de l'ADEME (<https://bilansges.ademe.fr/>), conformément à l'article L. 22925 du code de l'environnement et à l'arrêté du 25 janvier 2016 relatif à la plateforme informatique pour la transmission des bilans d'émission de gaz à effet de serre. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le dossier de consultation aux entreprises de la phase offres (cf. règlement de consultation).

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les Prestations, objet du présent marché, nécessitent l'octroi, aux salariés du Titulaire de comptes administrateurs du système d'information classifié du CEA, avec droits étendus. Le marché est donc un marché classifié de niveau Très Secret (TS) au sens de la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale. Le marché implique la détention d'Information ou Support Classifiés par le Titulaire. Les candidats doivent impérativement fournir les documents relatifs à l'habilitation indiqués dans le présent avis de marché/dans le DCE. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée (dans un conteneur chiffré nommé OS CEA/DIF référence DIE-B24-07581-MV, dont le mot de passe sera transmis par téléphone au bureau de l'OS CEA) : soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, soit le justificatif du dépôt du dossier complet de demande d'habilitation de la Personne Morale (prendre attache immédiatement auprès de l'Officier de Sécurité du centre CEA/DIF Tél : 01 69 26 40 00 CEA/DIF Domaine du Grand Rué Bruyères-le-Châtel, 91927 ARPAJON Cedex en lui précisant la référence du dossier suivant n° B24-07581). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Le marché nécessite la divulgation d'informations et/ou de supports classifiés ou non, comportant la mention « Spécial France ». En conséquence, aucune candidature émise par une entreprise de droit étranger ne pourra être retenue. Ce marché porte la mention "Spécial France" et ne peut être réalisé que par du personnel de nationalité française, dans les conditions définies par le Plan contractuel de sécurité.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 14/11/2025 12:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit : - un groupement solidaire ; - ou (à défaut) un groupement conjoint avec solidarité du mandataire Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution

Sous-traitance:

Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Informations relatives aux délais de recours: Le référent précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référent contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 : Infogérance de l'administration des centres de calcul du CEA

Description: Les Prestations du lot 2 comprennent : - Des prestations principales (maintien en conditions de sécurité, maintien en conditions opérationnelles, gestion des incidents, réalisation de tâches et gouvernance de la prestation) - Des prestations connexes (prestations d'études, de mise en oeuvre de changements majeurs, d'analyse et de développement logiciel) - Des prestations d'astreintes et d'interventions occasionnelles planifiées

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: Le présent marché est conclu à compter du 1er octobre 2026 pour une durée ferme de 51 mois prolongeable trois fois par période de 12 mois. Il se décompose comme suit : - Phase 1 : une phase d'observation (3 mois) - Phase 2 : une phase opérationnelle (48 mois) - Phase 3 (option 1) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 2, - Phase 4 (option 2) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 3, - Phase 5 (option 3) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 4, - Phase 6 (option 4) : réversibilité (6 mois avant la fin de la durée d'exécution de la prestation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Arpajon

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Durée: 87 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité économique : Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres : les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; pour information un extrait Kbis ou équivalent une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; le chiffre d'affaire global et le CA concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique. Le DC4 du CEA est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité technique : Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : un dossier de présentation de l'entreprise (et des cotraitants en cas de groupement) précisant les moyens humains et matériels, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, - l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité), un dossier précis et détaillé des références (au cours des 3 dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu, Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Si le candidat est soumis à l'article L.22925 du code de l'environnement, il est invité à remettre une attestation précisant que le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise a bien été établi et publié pour l'année N1. La communication du BEGES doit impérativement être effectuée en utilisant le site internet de l'ADEME (<https://bilansges.ademe.fr/>), conformément à l'article L. 22925 du code de l'environnement et à l'arrêté du 25 janvier 2016 relatif à la plateforme informatique pour la transmission des bilans d'émission de gaz à effet de serre. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le dossier de consultation aux entreprises de la phase offres (cf. règlement de consultation).

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les Prestations, objet du présent marché, nécessitent l'octroi, aux salariés du Titulaire de comptes administrateurs du système d'information classifié du CEA, avec droits étendus. Le marché est donc un marché classifié de niveau Très Secret (TS) au sens de la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale. Le marché implique la détention d'Information ou Support Classifiés par le Titulaire. Les candidats doivent impérativement fournir les documents relatifs à l'habilitation indiqués dans le présent avis de marché/dans le DCE. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée (dans un conteneur chiffré nommé OS CEA/DIF référence DIE-B24-07581-MV, dont le mot de passe sera transmis par téléphone au bureau de l'OS CEA) : soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, soit le justificatif du dépôt du dossier complet de demande d'habilitation de la Personne Morale (prendre attache immédiatement auprès de l'Officier de Sécurité du centre CEA/DIF Tél : 01 69 26 40 00 CEA/DIF Domaine du Grand Rué Bruyères-le-Châtel, 91927 ARPAJON Cedex en lui précisant la référence du dossier suivant n° B24-07581). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Le marché nécessite la divulgation d'informations et/ou de supports classifiés ou non, comportant la mention « Spécial France ». En conséquence, aucune candidature émise par une entreprise de droit étranger ne pourra être retenue. Ce marché porte la mention "Spécial France" et ne peut être réalisé que par du personnel de nationalité française, dans les conditions définies par le Plan contractuel de sécurité.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 14/11/2025 12:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit : - un groupement solidaire ; - ou (à défaut) un groupement conjoint avec solidarité du mandataire Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution

Sous-traitance:

Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0003

Titre: Lot 3 : Infogérance du support applicatif des centres de calcul du CEA

Description: Les Prestations du lot 3 se décomposent en deux postes : - Poste A : infogérance du système applicatif du complexe de calcul ouvert - Poste B : infogérance du système applicatif du centre de calcul mutualisé défense Ces postes comprennent : - Des prestations principales : traitement des tickets utilisateurs, intégration technique et déploiement de produit, benchmarks, assistance applicative avancée et étude, documentation utilisateur et formation, outils pour l'intégration technique des logiciels, des tests, de la documentation et des formation et expertise pour l'application support team) - Des prestations connexes (prestations de mises en oeuvre de changements majeurs, d'analyse et de développements logiciels).

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: Le présent marché est conclu à compter du 1er octobre 2026 pour une durée ferme de 51 mois prolongeables trois fois par période de 12 mois. Il se décompose comme suit : - Phase 1 : une phase d'observation (3 mois) - Phase 2 : une phase opérationnelle (48 mois) - Phase 3 (option 1) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 2, - Phase 4 (option 2) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 3, - Phase 5 (option 3) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 4, - Phase 6 (option 4) : réversibilité (6 mois avant la fin de la durée d'exécution de la prestation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: Arpajon

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Durée: 87 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité économique : Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres : les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; pour information un extrait Kbis ou équivalent une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; le chiffre d'affaire global et le CA concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique. Le DC4 du CEA est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité technique : Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : un dossier de présentation de l'entreprise (et des cotraitants en cas de groupement) précisant les moyens humains et matériels, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, - l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité), un dossier précis et détaillé des références (au cours des 3 dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu, Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Si le candidat est soumis à l'article L.22925 du code de l'environnement, il est invité à remettre une attestation précisant que le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise a bien été établi et publié pour l'année N1. La communication du BEGES doit impérativement être effectuée en utilisant le site internet de l'ADEME (<https://bilansges.ademe.fr/>), conformément à l'article L. 22925 du code de

l'environnement et à l'arrêté du 25 janvier 2016 relatif à la plateforme informatique pour la transmission des bilans d'émission de gaz à effet de serre. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le dossier de consultation aux entreprises de la phase offres (cf. règlement de consultation).

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les Prestations, objet du présent marché, nécessitent l'octroi, aux salariés du Titulaire de comptes administrateurs du système d'information classifié du CEA, avec droits étendus. Le marché est donc un marché classifié de niveau Très Secret (TS) au sens de la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale. Le marché implique la détention d'Information ou Support Classifiés par le Titulaire. Les candidats doivent impérativement fournir les documents relatifs à l'habilitation indiqués dans le présent avis de marché/dans le DCE. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée (dans un conteneur chiffré nommé OS CEA/DIF référence DIE-B24-07581-MV, dont le mot de passe sera transmis par téléphone au bureau de l'OS CEA) : soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, soit le justificatif du dépôt du dossier complet de demande d'habilitation de la Personne Morale (prendre attache immédiatement auprès de l'Officier de Sécurité du centre CEA/DIF Tél : 01 69 26 40 00 CEA/DIF Domaine du Grand Rué Bruyères-le-Châtel, 91927 ARPAJON Cedex en lui précisant la référence du dossier suivant n° B24-07581). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Le marché nécessite la divulgation d'informations et/ou de supports classifiés ou non, comportant la mention « Spécial France ». En conséquence, aucune candidature émise par une entreprise de droit étranger ne pourra être retenue. Ce marché porte la mention "Spécial France" et ne peut être réalisé que par du personnel de nationalité française, dans les conditions définies par le Plan contractuel de sécurité.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 14/11/2025 12:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit : - un groupement solidaire ; - ou (à défaut) un groupement conjoint avec solidarité du mandataire Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution

Sous-traitance:

Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Informations relatives aux délais de recours: Le référent précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référent contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0004

Titre: Lot 4 - Infogérance de la maintenance applicative et du développement logiciel pour les centre de calcul du CEA

Description: Les Prestations du lot 4 se décomposent en deux postes : - Poste A : Maintenance logicielle - Poste B : Développement logiciel Ces postes comprennent : - Des prestations principales - Des prestations connexes

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Options:

Description des options: Le présent marché est conclu à compter du 1er octobre 2026 pour une durée ferme de 51 mois prolongeable trois fois par période de 12 mois. Il se décompose comme suit : - Phase 1 : une phase d'observation (3 mois) - Phase 2 : une phase opérationnelle (48 mois) - Phase 3 (option 1) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 2, - Phase 4 (option 2) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 3, - Phase 5 (option 3) : prolongation du marché pour une durée de 12 mois à l'issue de la phase 4, - Phase 6 (option 4) : réversibilité (6 mois avant la fin de la durée d'exécution de la prestation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de fin de durée: 01/10/2026

Durée: 87 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité économique : Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres : les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; pour information un extrait Kbis ou équivalent une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; le chiffre d'affaire global et le CA concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis à vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique. Le DC4 du CEA est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Capacité technique : Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : un dossier de présentation de l'entreprise (et des cotraitants en cas de groupement) précisant les moyens humains et matériels, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance de son personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, - l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité), un dossier précis et détaillé des références (au cours des 3 dernières années) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu, Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Si le candidat est soumis à l'article L.22925 du code de l'environnement, il est invité à remettre une attestation précisant que le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de son entreprise a bien été établi et publié pour l'année N1. La communication du BEGES doit impérativement être effectuée en utilisant le site internet de l'ADEME (<https://bilansges.ademe.fr/>), conformément à l'article L. 22925 du code de l'environnement et à l'arrêté du 25 janvier 2016 relatif à la plateforme informatique pour la transmission des bilans

d'émission de gaz à effet de serre. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le dossier de consultation aux entreprises de la phase offres (cf. règlement de consultation).

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Les Prestations, objet du présent marché, nécessitent l'octroi, aux salariés du Titulaire de comptes administrateurs du système d'information classifié du CEA, avec droits étendus. Le marché est donc un marché classifié de niveau Très Secret (TS) au sens de la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale. Le marché implique la détention d'Information ou Support Classifiés par le Titulaire. Les candidats doivent impérativement fournir les documents relatifs à l'habilitation indiqués dans le présent avis de marché/dans le DCE. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée (dans un conteneur chiffré nommé OS CEA/DIF référence DIE-B24-07581-MV, dont le mot de passe sera transmis par téléphone au bureau de l'OS CEA) : soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière habilitation, soit le justificatif du dépôt du dossier complet de demande d'habilitation de la Personne Morale (prendre attache immédiatement auprès de l'Officier de Sécurité du centre CEA/DIF Tél : 01 69 26 40 00 CEA/DIF Domaine du Grand Rué Bruyères-le-Châtel, 91927 ARPAJON Cedex en lui précisant la référence du dossier suivant n° B24-07581). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Le marché nécessite la divulgation d'informations et/ou de supports classifiés ou non, comportant la mention « Spécial France ». En conséquence, aucune candidature émise par une entreprise de droit étranger ne pourra être retenue. Ce marché porte la mention "Spécial France" et ne peut être réalisé que par du personnel de nationalité française, dans les conditions définies par le Plan contractuel de sécurité.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 14/11/2025 12:00 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit : - un groupement solidaire ; - ou (à défaut) un groupement conjoint avec solidarité du mandataire Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution

Sous-traitance:

Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIF

Numéro d'enregistrement: 775 685 019 00082

Département: ESSONNE

Adresse postale: Domaine du grand Rué Bruyères-le-Châtel

Ville: ARPAJON

Code postal: 91297

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Adresse électronique: margaux.verdaguer@cea.fr

Téléphone: +33169264000

Adresse internet: <http://www.cea.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL): <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 9f21f9b8-03ad-4965-b194-e81157bd851b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 14/10/2025 08:02 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français